

Mme Arnault, le prétendu « choix de vie » des SDF s'explique en réalité par l'explosion des inégalités

[Lucie Delaporte](#) 21 mars 2026 à 12h08

« *Un choix de vie.* » Au micro de RTL et de Marc-Olivier Fogiel, qui a choisi de couper la séquence, [finalement diffusée par Mediapart](#), la pianiste Hélène Mercier-Arnault, a assuré fin février que dormir à la rue est « *un choix* », fait par des personnes qui ont « *décidé de lâcher la société* ».

La femme du milliardaire Bernard Arnault, longtemps indéfectible soutien d'Emmanuel Macron avant de [lui tourner le dos](#), affirme donc que les 350 000 personnes sans domicile fixe (un chiffre qui [a doublé](#) en dix ans) seraient en quelque sorte de doux marginaux, désireux de vivre hors du carcan social.

Certains, selon un de ses amis qui a observé le phénomène à Vienne, « *sifflent même du Schubert* » et ont « *une grande culture musicale* ». Comme M^{me} Arnault, ils feraient donc partie, à l'entendre, de la sympathique confrérie des baladins et autres saltimbanques avides de liberté et de grand air.



Une manifestante brandit une pancarte sur laquelle on peut lire « Des logements il y en a, servons-nous chez les bourgeois » lors d'une manifestation pour le droit au logement à Paris, le 29 mars 2025. © Photo Bastien André / Hans Lucas / AFP

À la décharge de l'artiste qui reconnaît ne pas être une grande spécialiste du sujet (« *Les SDF, j'y pense pas tous les jours.* ») n'avait pas encore connaissance des chiffres record des expulsions locatives, tombés ce mardi. Le fruit de la politique menée par Emmanuel Macron, pour lequel son mari aura tant mouillé la chemise pendant dix ans.

En 2025, 30 500 ménages ont été forcés de quitter leur logement pour impayés de loyer. Un chiffre historique qui a lui aussi pratiquement doublé en dix ans, résultat direct de la loi Kasbarian-Bergé, dite « anti-squat », adoptée en juillet 2023 et qui a choisi de défendre avant toute autre considération le droit sacré des propriétaires à faire fructifier leur bien.

Pour ces hommes, ces femmes et ces enfants [mis sur le trottoir manu militari](#) avec leurs affaires par les forces de police, le « *choix de vie* » est sans doute assez relatif. Il faut aussi noter qu'entre deux à trois fois plus

de ménages ayant reçu leur avis d'expulsion sont partis d'eux-mêmes avant l'arrivée de la police.

Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le logement, reconnaît avoir eu *« de la peine »* à l'écoute des propos de l'épouse de Bernard Arnault, y entendant une *« déconnexion totale de la réalité »*. *« Parfois, certaines personnes sans abri refusent d'aller dans un gymnase pour une nuit où ils vont se faire piquer leurs affaires, mais de toute ma carrière je n'ai jamais rencontré une personne qui refusait une solution de logement »*, affirme-t-il.

Mais *« c'est bien pratique de penser que c'est un choix de vie »*, souligne le militant associatif. Car *« cela veut dire qu'il n'y a pas de solutions à proposer, pas de politique à mettre en œuvre »*.

Hyperconcentration du patrimoine immobilier

En parlant de *« choix de vie »* des SDF, Hélène Mercier-Arnault a entonné une petite musique qui n'aura pas quitté la macronie durant ces deux mandats présidentiels. En 2018, un an après une campagne où Emmanuel Macron avait promis qu'il n'y aurait bientôt plus *« personne dans la rue »*, le député de Paris Sylvain Maillard avait assuré, [provoquant le scandale](#), que s'il y avait malheureusement encore des SDF, il s'agissait du noyau dur de ceux qui y restent par *« choix »*.

« Il y a plein de raisons pour lesquelles un SDF refuse d'être mis à l'abri : ne pas être en communauté, certains sont dans des situations psychologiques très compliquées, d'autres souhaitent rester en couple, d'autres sont avec des animaux domestiques », avait-il expliqué pour dédouaner l'échec patent du gouvernement à réduire le sans-abrisme.

Pour Pierre Madec, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et spécialiste du logement, l'explosion des inégalités est au cœur du phénomène que la pianiste semble observer depuis la

planète Mars.

« On a atteint des chiffres record sur le taux de pauvreté, ce qui rend de plus en plus difficile la capacité à se loger. Après on peut considérer que la grande pauvreté est aussi "un choix de vie", peut-être », ironise-t-il. Pour lui, les ménages les plus fragiles « subissent un phénomène de double peine : le coût du logement est de plus en plus élevé et ils sont exclus d'un marché locatif de plus en plus concurrentiel ».

À l'autre bout du spectre, observe-t-il, *« il y a une hyperconcentration du patrimoine immobilier : on a une contraction plus forte du patrimoine en volume et qui, en plus, n'a cessé d'augmenter en valeur ».* En d'autres termes, riches et ultrariches possèdent plus de biens, qui ont chacun plus de valeur aujourd'hui, en raison de la hausse constante des prix de l'immobilier.

Ainsi, 50 % du parc locatif appartient à 3,5 % des ménages – qui possèdent au moins cinq biens immobiliers. Ces multipropriétaires n'ont pas forcément ni le besoin, ni l'envie de mettre en location leur bien. L'immobilier est devenu, [pour reprendre les mots](#) du maire adjoint de Paris au logement Jacques Baudrier, *« un signe extérieur de richesse comme une Tesla ou une Rolex ».* Il en veut pour preuve *« le tsunami de la vacance »* dans la capitale, avec une explosion des résidences secondaires détenues par des Parisiens eux-mêmes.

Quand Bernard Arnault perdait en justice contre le DAL

En ce sens la « crise du logement » a tout à voir avec l'explosion des inégalités, et le décrochage des ultrariches dont Bernard Arnault est l'évident symbole.

À deux reprises, l'association Droit au logement (DAL) a d'ailleurs décidé d'occuper la Samaritaine, propriété de Bernard Arnaud, avec cette

banderole : « *Profiteurs des aides publiques, fraudeurs fiscaux, héritiers... C'est qui les assistés ?* » La photo du propriétaire de LVMH était au centre de l'image. Une autre pancarte venait préciser le sens de l'action : « *Arnault, Pinault, Bolloré, rendez l'argent pour le logement.* »

Le président du DAL Jean-Baptiste Eyraud, qui dénonce « *l'incroyable cynisme* » des déclarations d'Hélène Mercier-Arnault tient à préciser que c'est « *aussi parce que des gens comme son mari font de l'évasion fiscale qu'on ne peut plus construire suffisamment de logements sociaux ou de centre d'hébergement* ».

La femme de Bernard Arnault ne connaît peut-être rien au sans-abrisme, mais son mari connaît bien le DAL. En 2023, après la seconde occupation de la Samaritaine, d'une durée de « *trente minutes* » selon l'association, le milliardaire avait assigné en justice le DAL , ainsi que la CGT également présente.

Il réclamant 10 000 euros d'indemnités à l'association des mal-logés. Au tribunal, l'avocat de la Samaritaine [avait réclamé](#) une sanction exemplaire parce qu'« *on ne peut pas vivre dans la peur* ». La Samaritaine avait finalement été déboutée, et condamnée à rembourser les frais de justice de l'association.

« *Gagner contre l'homme le plus riche de France, c'est pas tous les jours et nos avocats n'ont jamais été si bien payés* », s'amuse Jean-Baptiste Eyraud. Qui s'apprête désormais à mener ses actions en sifflotant du Schubert.